

Heure de delegation payer par I employeur

Par allsou, le 15/10/2013 à 11:11

les délègue du CE (cgt cftc etc) de mon entreprise ne prenne pas leurs heures de délégation mais I employeur leurs payes en heurs supplémentaire ont til le droits en plus il et impossible de consulter la convention collective de I entreprise situer dans le bureau du directeur merci

Par P.M., le 15/10/2013 à 13:53

Bonjour,

Normalement, les heures de délégation sont prises pendant l'horaire de travail... Il faudrait savoir comment s'exprime l'impossibilité de consulter la Convention Collective applicable...